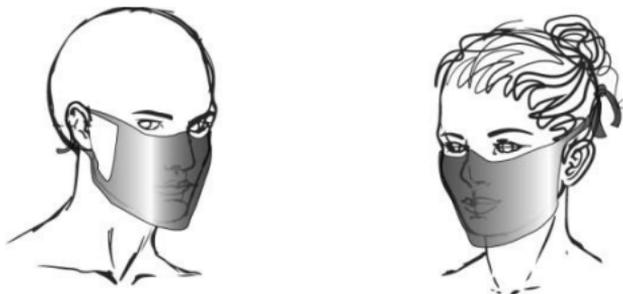


Notice d'utilisation de l'ESP à destination des professionnels (à l'exclusion des personnels de santé)



1. AVERTISSEMENTS :

L'ESP – Ecran Stop Postillons - n'est ni un dispositif médical au sens de la directive 93/42/CEE ou du Règlement UE/2017/745, ni un équipement de protection individuelle (EPI) au sens du Règlement UE/2016/425.

Ce produit n'a pas été agréé ou approuvé par les autorités. Il ne répond pas à des normes telles que les normes EN 149+A1:2009 et EN 14683+AC:2019 relatives aux masques chirurgicaux.

Il est rappelé que l'emploi des EPI dans le milieu professionnel doit s'inscrire dans le cadre de la mise en œuvre par l'employeur des mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs (articles L.4121-1 et L.4121-2 du Code du travail).

L'employeur doit s'assurer que la qualité de respiration du porteur est compatible avec les particularités du poste de travail et en particulier l'effort fourni (R.4323-91 du Code du travail).

2. CONDITIONS D'UTILISATION de l'ESP :

En utilisation dans un cadre professionnel, l'ESP est un dispositif complémentaire aux EPI et ne doit donc pas se substituer à eux.

L'ESP est un dispositif anti-projection qui permet de protéger les personnes proches de celle qui porte l'ESP des postillons que cette dernière peut projeter lorsqu'elle parle, tousse ou éternue.

L'ESP est également un dispositif qui permet de protéger le porteur des postillons émis par ses interlocuteurs.

L'ESP peut également compléter la protection apportée par un masque chirurgical ou un masque à usage non médical s'il est porté par-dessus.

3. RECOMMANDATIONS GENERALES :

- Chaque produit est à usage individuel : il ne doit pas être prêté à d'autres personnes pour éviter tout risque de transmission de virus. Chacun doit identifier son ESP (en le marquant par exemple au feutre indélébile).
- Avant d'utiliser le produit, se laver les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique et nettoyer l'ESP conformément aux indications mentionnées au §6.2.
- Ne pas trop serrer les attaches pour ne pas plaquer l'ESP sur la bouche et risquer d'obstruer les voies respiratoires.
- Vérifier l'absence de jet d'air dans les yeux lors d'une expiration forte.
- Le serrage modéré permettra à l'ESP de ne pas glisser et ne pas tomber. En trouvant le bon serrage des attaches de fixation, vous éviterez l'apparition de transpiration ou de buée, et vous porterez l'ESP avec un confort maximum.
- Éviter d'entortiller les attaches pour que les bords des attaches ne puissent pas vous blesser ou vous gêner.



4. INSTRUCTION D'UTILISATION :

4.1. Repérage et facilitation :

- La partie supérieure de l'ESP est repérée par la mention inscrite en haut à droite « ESP (Ecran Stop Postillons) - Brevet déposé » (voir Fig. 1).
- Pour améliorer le plaquage de l'ESP au niveau des joues, créer une pliure au niveau du nez (partie haute centrale) en pinçant entre 2 doigts le produit sur une hauteur d'environ 2 cm (voir marque de pliure matérialisée sur le produit).
- Dans le même but d'améliorer encore le plaquage de l'ESP sur le nez et les joues, il est proposé de pratiquer une découpe au ciseau de la partie haute de l'ESP selon le patron ci-dessous.



Fig. 1

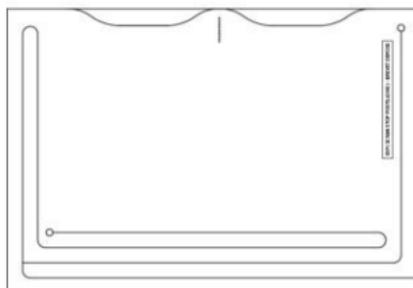


Fig. 2

Dans les paragraphes qui suivent (4.2, 4.3.1, 4.3.2 et 4.3.3), vous trouverez quatre configurations possibles de port de l'ESP. En fonction de la taille de votre visage et de votre morphologie, vous pourrez choisir le mode de fixation le plus confortable pour vous. Nous recommandons préférentiellement le 4.2 ou le 4.3.2.

4.2. Port à 2 attaches :

Détacher les 2 premières attaches l'une après l'autre (n°1 puis n°2), en tirant fermement dessus selon les prédécoupes (voir Fig. 3) :

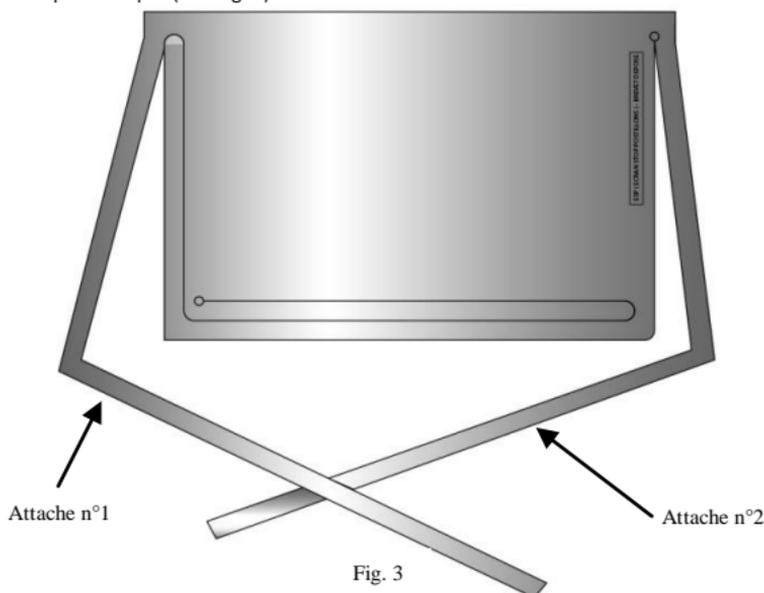


Fig. 3

- Présenter l'ESP devant votre visage, la partie supérieure recouvrant votre nez et la mention « ESP (Ecran Stop Postillons) - Brevet déposé » se situant en haut à droite.
- Veiller à l'ajuster au mieux sur votre visage.
- Passer les deux attaches au-dessus des oreilles et les nouer à l'arrière de la tête

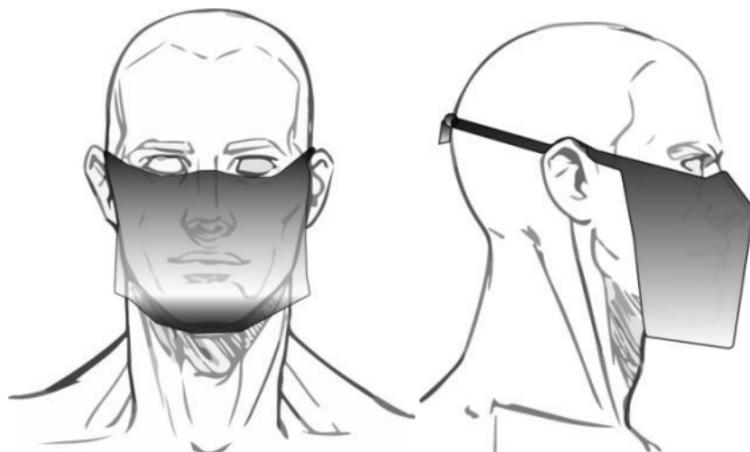


Fig. 4

4.3. PORT A 4 ATTACHES

4.3.1. Attaches du bas derrière la tête (nuque)

- Détacher les 4 attaches l'une après l'autre (dans l'ordre n°1, puis n°2, n°3 et finalement n°4), en tirant fermement dessus selon les prédécoupes pour faire ressortir les 2 attaches du haut et les 2 du bas

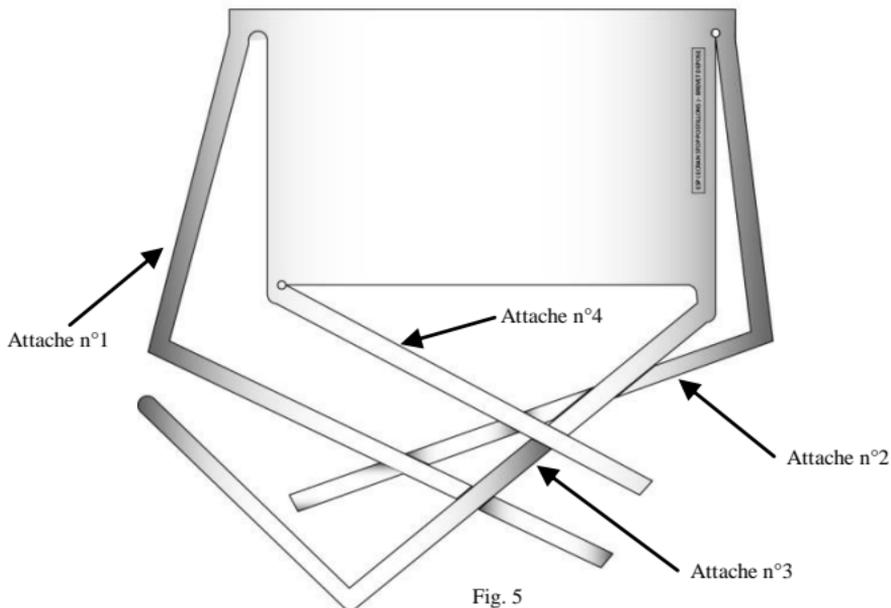


Fig. 5

- b. Présenter l'ESP devant votre visage, la partie supérieure recouvrant votre nez et la mention « ESP (Ecran Stop Postillons) - Brevet déposé » se situant en haut à droite.
- c. Veiller à l'ajuster au mieux sur votre visage.
- d. Passer les deux attaches du haut (n°1 et n°2) au-dessus des oreilles et les nouer à l'arrière de la tête (voir Fig.4)
- e. Passer les deux attaches du bas à l'arrière du cou et les nouer modérément sur le côté droit (car l'attache du bas à droite est plus courte que celle du bas à gauche).



Fig. 6



Fig. 7

4.3.2 Attaches du bas sous le menton :

- a. Suivre les points a., b., c. et d. du paragraphe 4.3.1
- b. Nouer ensemble les deux attaches du bas (n°3 et n°4) à l'avant sous le menton, de façon à plaquer l'ESP sur les 2 joues.



Fig. 8



4.3.3 Attaches auriculaires

- a. Suivre les points a., b. et c. du paragraphe 4.3.1
- b. Faire passer les attaches supérieures chacune derrière une oreille
- c. Nouer chaque attache inférieure avec l'attache supérieure située du même côté, en plaçant le nœud à peu près entre l'oreille et le bas de l'ESP (Voir Fig. 9).

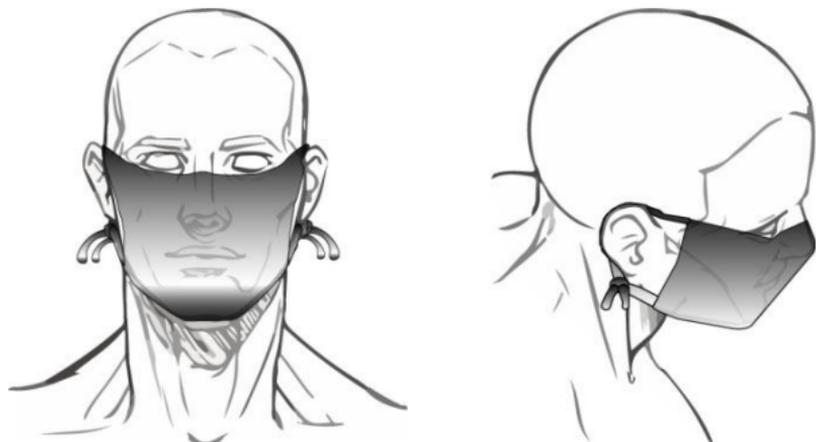


Fig. 9

- d. Attention : éviter de placer le nœud d'attache au niveau des lobes des oreilles pour réduire le risque de gêne ou de frottement désagréable, mais le placer au-dessous de l'oreille comme indiqué sur la Fig. 8.

4.4. AJUSTEMENT POSSIBLE DE LA TAILLE

Dans le cas où l'ESP est trop large, il est possible de procéder à une découpe aux ciseaux selon le schéma ci-dessous, afin de l'adapter et pouvoir l'ajuster au mieux sur votre visage.

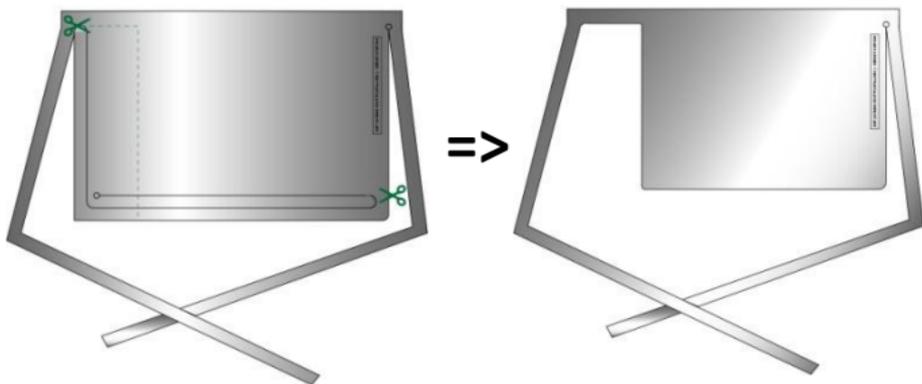


Fig. 10

Dans ce cas, seule la configuration du port à deux attaches est possible (voir §4.2 et Fig. 4).

5. RECOMMANDATIONS SUR LA MANIPULATION DE L'ESP :

- Avant toute manipulation du produit, se laver les mains à l'eau et au savon ou frictionner vos mains au moins 20 secondes avec une solution hydroalcoolique et nettoyer l'ESP conformément aux indications mentionnées au §6.2.
- Lors du port de l'ESP :
 - Éviter de le toucher,
 - Éviter de le déplacer.

- A chaque fois que l'ESP souillé est touché directement avec les mains non gantées, se les laver à l'eau et au savon ou se les frictionner à l'aide d'une solution hydroalcoolique.

Procédure pour retirer l'ESP :

- **La partie avant de l'ESP ne doit pas être touchée avec les doigts/mains**
- Pour le port classique à 2 attaches, prendre les attaches derrière la tête et les faire glisser vers l'avant sans les dénouer.
- Pour le port classique à 4 attaches, détacher les attaches inférieures et faire glisser les attaches supérieures vers l'avant de la tête sans les dénouer.
- Pour le port à attaches auriculaires, attraper les attaches au niveau des oreilles et ôter l'ESP.
- Pour se débarrasser définitivement de l'ESP, le jeter dans une poubelle fermée prévue pour les déchets plastiques.
- Se laver ensuite les mains avec de l'eau et au savon ou à l'aide d'une solution hydroalcoolique.
- Pour laver l'ESP, voir le paragraphe 6.2.

6. INSTRUCTIONS PARTICULIERES :

6.1. Durée du port de l'ESP

Il est recommandé de porter l'ESP sur une période de 4h maximum en continu.



6.2. Lavage :

- L'ESP est lavable et il est conseillé de le laver régulièrement, en particulier après une période de port de 4h maximum.
- L'ESP peut être lavé jusqu'à 30 fois sans altération de son efficacité anti-postillons. Laver l'ESP en même temps que les mains, à l'eau tiède et au savon, en veillant à frotter l'ensemble des parties de l'ESP pendant au moins 30s, en insistant sur la partie protectrice du visage.
- Il est également possible de nettoyer l'ESP dans les mêmes conditions de temps avec :
 - o un tissu ou une éponge propre imbibée d'un produit désinfectant de type eau de javel diluée à 20%,
 - o du gel hydroalcoolique.
- NE JAMAIS UTILISER DE PRODUITS PURS ; NE PAS UTILISER DE PRODUIT COROSIF, D'ACIDE OU DE BASE FORTE (SOUDE) SUR LE PRODUIT.
- NE PAS LAVER L'ESP DANS UNE MACHINE A LAVER.
- NE PAS SECHER L'ESP DANS UN SECHE-LINGE.



- Après lavage, l'ESP sera séché manuellement avec un linge propre ou une serviette jetable. Assurez vous à ce moment là que l'ESP n'est pas abîmé (coupé, troué, rayé, entaillé, abîmé en surface notamment), sinon, le jeter et le remplacer.

6.3. Conditions de stockage :

- L'ESP peut être stocké entre 5 et 45°C.
- L'ESP désinfecté et propre devra être rangé si possible dans un étui ou un sac refermable dédié à cette utilisation pour éviter les éventuelles pollutions non contrôlées.

7. AVERTISSEMENTS :

Ce produit n'est ni un dispositif médical au sens de la directive 93/42/CEE ou du Règlement UE/2017/745, ni un équipement de protection individuelle au sens du Règlement UE/2016/425.

Ce produit n'a pas été agréé ou approuvé par les autorités. Il ne répond pas à des normes telle que les normes EN 149+A1:2009 et EN 14683+AC:2019.

Information à destination des professionnels :

Ce produit ne peut pas remplacer les équipements de protection individuelle (EPI) obligatoires dans l'entreprise. Il pourra être utilisé comme complément de surprotection le cas échéant. Il ne peut en aucun cas se substituer à des dispositifs médicaux, de type masques, visières ou écrans faciaux agréés.

Il est rappelé que l'emploi des EPI dans le milieu professionnel doit s'inscrire dans le cadre de la mise en œuvre par l'employeur des mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs (articles L.4121-1 et L.4121-2 du Code du travail).

L'employeur doit s'assurer que la qualité de respiration du porteur est compatible avec les particularités du poste de travail et en particulier l'effort fourni (R.4323-91 du Code du travail).

Tous les composants, y compris les adjuvants entrant dans la fabrication de ce produit sont certifiés par nos fournisseurs comme relevant de la norme JOUET EN71-3.

Le taux de COV (Composés Organiques Volatils) est inférieur à 0,3%.

Le polymère (PVC sans phtalate) utilisé pour ce produit contient uniquement des substances autorisées par la réglementation européenne EU 10/2011 relative au contact alimentaire.

Le plastifiant présent dans le PVC utilisé pour ce produit est certifié pour l'emballage alimentaire : il est listé dans l'annexe 1, table 1 du règlement EU 10/2011 relatif aux articles et matériaux plastiques pouvant être mis en contact avec des aliments.

Le produit ne contient pas de substances répertoriées comme substance « SVHC » candidates à être extrêmement préoccupantes, au sens « REACH » selon la réglementation REACH 1907/2006.

8. MISES EN GARDE ET PRÉCAUTIONS À PRENDRE / EFFETS INDÉSIRABLES :

- En cas de coupure avec l'un des bords du produit, désinfecter et consulter un médecin.
- En cas de sensation de chaleur gênante au niveau du visage, ou en cas de présence gênante de sueur sur la face intérieure de l'ESP, il est conseillé de retirer le produit.

Catégorie d'utilisateurs à risque :

Le port d'ESP peut être à l'origine d'une certaine gêne respiratoire en particulier dans un environnement confiné et chaud. Chez les personnes souffrant de certaines pathologies (cardio-vasculaires, asthme, ...), cela peut entraîner une difficulté à le tolérer. En cas de doute ou à l'initiative de ces utilisateurs à risque, il est conseillé de solliciter le médecin du travail. Ce dernier pourra statuer sur d'éventuelles contre-indications au port d'un ESP au vu de l'état de santé de l'utilisateur et des contraintes liées aux tâches qu'il effectue.

Contact avec la peau :

Il n'existe pas de risque spécifique. Cependant, pour certaines personnes sensibles ou allergiques au PVC ou à l'un de ses constituants, il est possible qu'une réaction cutanée apparaisse par le contact direct de la matière avec la peau. En cas d'apparition de rougeur ou de démangeaisons prolongées, retirer l'ESP et demander un avis médical.

Ingestion :

Il est conseillé de ne pas ingérer le produit, ni même de le sucer ou de le têter, le produit n'étant pas conçu pour une utilisation alimentaire. En cas d'ingestion d'un fragment du produit, même minime, consulter un médecin.

Odeur :

Malgré une formulation spécifiquement créée pour ce produit, il est possible que certains utilisateurs perçoivent une odeur particulière pendant son port : cette odeur est normale et caractéristique du PVC.

Cependant, si l'odeur est trop gênante, libérer les attaches inférieures dans le cas du port à 4 attaches et/ou desserrer légèrement les attaches supérieures.

En cas de persistance de la gêne ou en cas d'apparition de maux de tête pendant le port de l'ESP, le retirer et respirer au grand air. Demander un avis médical.

Mesures en cas d'incendie :

Le PVC dégage entre-autre des vapeurs d'acide chlorhydrique lorsqu'il brûle. En cas d'incendie,

- appliquer les mesures de protection des personnes par
 - o évacuation des personnels
 - o port de masques respiratoires appropriés pour les intervenants
- utiliser un des agents extincteurs de classe A suivants :
 - o Eau pulvérisée
 - o Eau pulvérisée avec additif (émulseur)
 - o Mousse
 - o Gaz inerte
 - o Poudre polyvalente

Ne pas laisser le produit à la portée des enfants.

9. DECLARATION D'INTENTION :

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances relatives à l'article concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un article est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels ils sont destinés.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait de cet article.

Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison, notamment de la spécificité de son activité.

10. RECOMMANDATION :

Pour un partage le plus large possible à l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise susceptibles de porter l'ESP, il est recommandé d'afficher la notice d'utilisation dans un endroit visible et/ou d'en faire une photocopie pour chaque utilisateur.